

Bienvenue chez Média-Bricolage !

martinique ●

1



Le SNJ a été clair : “la majorité des journalistes radio observera désormais un droit de retrait lorsque le matinalier se retrouvera tout seul dans les rédactions, lors de sa vacation”. Publication intitulée “La radio, la yole poubelle ?”, en date du 7 août 2025.

Breloques et gadgets pour assurer l'antenne

Vous l'avez maintenant compris, ici, on vend tout, on fait tout ; c'est un merveilleux fourre-tout. Pas de présentateur secouriste acceptant de tout faire, seul dans les rédactions, pour les trois éditions ? Voici un modèle meilleur que l'inspecteur gadget : “le réd chef, soldat du feu exemplaire” ! Il ne fait pas uniquement office de chargé de réalisation, parfois... En cette dernière semaine de grandes vacances, il assure également, lui-même, la présentation des matinales. Du coup, pas de droit de retrait ; c'est un encadrant qui s'y colle !

Quid du vendredi ? Appelons un reporter pigiste, c'est mieux que rien !

Attention, la batterie du “red chef, soldat du feu exemplaire” doit être rechargée, de temps en temps. Six jours sur sept, en passant d'une matinale à la journée ; de chargé de réalisation à rédacteur en chef ; puis les deux simultanément ; de red chef radio à red chef télé ; sans oublier, durant plusieurs jours consécutifs, la rédaction en chef, à la fois du web, de la radio et de la télé, ça use.

En attendant, durant cette journée de récupération, l'encadrement a proposé à un reporter pigiste de seconder le matinalier. C'est-à-dire, d'occuper le poste d'un chargé de réalisation ou alors la fonction d'un chef d'édition, voire d'un rédacteur en chef. Pas le choix ; sur l'étagère, comme dans les fonds de tiroirs, pas même un présentateur disponible. La planification des mois de juillet et août est, en effet, extrêmement difficile à prévoir ; elle n'arrive que tous les ans, à la même date.

D'ailleurs, une fois de plus, durant les autres jours de la semaine, un sujet ne sera pas traité, faute de collègue pour seconder le matinalier. Le “réd chef, soldat du feu exemplaire” ne peut malheureusement pas éteindre tous les incendies.



Même l'inspecteur gadget était secondé par sa nièce et son chien.

(Inspecteur Gadget Art Book des années 1990)



Pourquoi ni chef d'édition, ni chargé de réa ? Le SNJ a des solutions.

Pour le moment, un seul chef d'édition en radio. Alors, comment faire tourner la boutique à l'année ? Respecter l'une des promesses de l'application de la fameuse réforme de l'information : la présence d'un chargé de réalisation, d'un chef d'édition ou d'un rédacteur en chef avec le présentateur des journaux du matin ? Pourtant, les chefs d'édition ne manquent pas en télé. Cependant, il faut comprendre que leur formation radio promise depuis bientôt deux ans n'est toujours pas effective. Peut-être dans quatre ans...

De son côté, le SNJ propose de **permettre à des journalistes maîtrisant déjà l'outil radio de monter en compétence**, en tant que chef d'édition.

Le syndicat suggère également de **voir dans quelle mesure certaines scriptes pourraient et voudraient bien être formées au poste de chargé de réalisation radio**.

Enfin, si le tout nouveau poste de chef d'édition radio aura pour incidence "d'alléger", de plus en plus, le poste de chargé de réalisation, pourquoi ne pas inviter ce dernier à évoluer ? **Pourquoi ne pas demander aux actuelles chargées de réalisation radio si elles seraient intéressées par un poste comportant plusieurs tâches similaires, en télé ? Comme celui de scripte, par exemple ?**

Mais cela reste des propositions du SNJ... À voir si on daigne les étudier...

Une réunion de rentrée, deux jours avant la rentrée, à 14 h

Beaucoup de salariés sont à plats ! Bien sûr, ils ont réclamé des réunions de debriefing de l'année, au cours desquelles ils pourraient proposer des pistes d'amélioration, mais c'est toujours en attente. Rien ne presse, la rentrée, c'est demain !

D'ailleurs, la réunion de rentrée est prévue ce vendredi, à 14 h. Un horaire qui permet à l'ensemble des salariés, y compris les reporters et les matinaliers, d'être aisément présents. Mais **qui a dit que les pantins devaient réellement donner leur avis ?**

Le SNJ le rappelle : les moyens doivent être constants, y compris en vacances et les week-ends ; "si ou lé manjé kalalou, fo ou sa chayé dlo."

Fort-de-France, le 28 août 2025